

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 Septembre 2019
BU 060 DE

Page 1/3

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 33

Présents : 24

Votants : 26

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Jean-Marie BAILLY, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Dominique PELLIN, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Ont donné pouvoir : Gilles BEDER (Vice-Président) à Jean-François CETRE (Vice-Président), Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), soit 2 pouvoirs.

Assistait à titre consultatif : Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Etaient Excusés : Jacques GUILLOT, Adrien LAVIER.

Etaient absents : Jean-Baptiste BAUD, Christian COLIN, Alain MURCIER, Jean-Luc BROCARD, Jacky REVERCHON, René BERNARD.

Convocation faite le : 8 septembre 2019

Objet : Restauration de la continuité écologique de la Brenne sur la commune de Saint-Lothain – Ouvrage de la voie ferrée Besançon – Lons-le-Saunier.

Contexte

Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat de travaux du bassin de la Seille, sous-bassin de la Brenne. Il a été signé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'EPTB Saône et Doubs et six maîtres d'ouvrages locaux, dont la CC Arbois, Salins, Poligny - Cœur du Jura, il est entré dans sa phase opérationnelle.

Une première délibération (n° CO 092DE) prise le 18 novembre 2016 approuvait le programme dénommé « contrat thématique de travaux bassin versant Seille » ; Une deuxième délibération (CO 091 DE) prise le 27 juin 2017 approuvait un premier plan de financement pour l'ensemble des travaux envisagés sur la Brenne. Ce plan de financement n'incluait pas les travaux du pont SNCF dans la mesure où il avait été envisagé une réponse négative de cette dernière. Finalement son accord, sans devoir réaliser une étude de structure coûteuse, a été obtenu et une convention de travaux avec la SNCF (n° BFC 2017-76 Saint-

Lothain) fut signée en juin 2019.

Le plan de financement et les coûts des travaux étaient basés sur une évaluation. Les études ont été financées à hauteur de 80 % (Agence RMC, Département et Région BFC). Les travaux, continuité et morphologie, sont financés respectivement à hauteur de 60 % et 80 %. L'ensemble, étude et travaux, atteint un montant de 59 132 € TTC.

Il s'agit ici de prendre une nouvelle délibération détaillée et spécifique aux travaux de restauration de la continuité écologique de la Brenne sur la commune de Saint-Lothain – Ouvrage de la voie ferrée Besançon – Lons-le-Saunier.

Le projet

Les travaux prévus au niveau de l'ouvrage de la voie ferrée à Saint-Lothain s'inscrivent dans le programme de restauration de la continuité écologique de la Brenne amont sur les communes de Miéry, de Saint-Lothain et de Darbonnay.



Localisation des travaux

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 Septembre 2019
BU 060 DE (SUITE)

Objet : Restauration de la continuité écologique de la Brenne sur la commune de Saint-Lothain – Ouvrage de la voie ferrée Besançon – Lons-le-Saunier.

Prévus sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins – Cœur du Jura, et la maîtrise d'œuvre de l'EPTB Saône et Doubs, les travaux relevant du présent dossier ont pour objectif d'améliorer la franchissabilité piscicole du radier du pont ferroviaire par la truite fario, espèce cible retenue. Les travaux consisteront à reprofiler et remodeler le lit mineur de la Brenne à l'aval de l'ouvrage de la voie ferrée et comprendront également la fixation de barrettes déflecteurs sur le radier pavé existant. Il est prévu que les travaux se déroulent sur la période suivante : travaux de bucheronnage avant le 15 avril 2020 et travaux dans le lit mineur entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 octobre 2020.



Budget plan de financement

Le montant total actualisé pour les études est aujourd'hui de :

Rubriques	Coût HT	Coût TTC		
Installation de chantier (études d'exécution, plan de récolement, amenée/repli, remise en état)	5 300,00 €	6 360,00 €		
Travaux préparatoires (bucheronnage, débroussaillage, piste d'accès, mise hors d'eau des zones de travail, etc.)	16 550,00 €	19 860,00 €		
Remodelage du lit et mise en place des déflecteurs	16 750,00 €	20 100,00 €		
Divers et imprévus (10%)	3 860,00 €	4 632,00 €		
EPTB assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre (convention mars 2019)	6 816,67 €	8 180,00 €		
Total travaux et assistance EPTB	49 276,67 €	59 132,00 €		
	TTC	AIDES AE	RESTE A CHARGE	
TOTAL TRAVAUX	59 132,00 €	80%	47 305,60 €	11 826,40 €

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 Septembre 2019
BU 060 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Restauration de la continuité écologique de la Brenne sur la commune de Saint-Lothain – Ouvrage de la voie ferrée Besançon – Lons-le-Saunier.

Le Bureau Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / VALIDE le coût et le plan de financement des travaux de restauration de la continuité écologique de la Brenne, sur la commune de Saint-Lothain – Ouvrage de la voie ferrée Besançon – Lons-le-Saunier, tel que listés dans les deux tableaux ci-dessus ;

2 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,

Le Président,

le 1^{er} Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Michel FRANCONY

